

Réunion du conseil d'administration (CA) de la Fondation fransaskoise
Rencontre du 9 juin 2026 à 19 h 00
Par visioconférence

Présences :

Robert Cousin, Guy Fortier, Aurélie Labrière, Martin Prince, Jacqueline Sirois, et Virginie Tomppé.

Sylvie Bergeron — appui à l'administration

Absences – Lina Ouaakarrouch (motivée), Denis Chevrier, Roger Gauthier, Marc Masson, Jean de Dieu Ndayahundwa, et Guy Gérard Ngako Chabe.

Le président, Robert Cousin, constate que le quorum est atteint et ouvre la rencontre à 19 h 04. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration (CA), surtout les nouveaux membres, présents à la rencontre.

1. Bienvenue et adoption de l'ordre du jour du 9 juin 2026

Robert Cousin présente l'ordre du jour de la rencontre du 9 juin 2026.

Proposition 01-06-2026

Robert Cousin, appuyée par Virginie Tomppé, propose que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

2. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2026

Jacqueline Sirois fait un retour sur le procès-verbal envoyé et déposé sur l'intranet de la Fondation.

Proposition 02-06-2026

Jacqueline Sirois, appuyée par Robert Cousin, propose l'adoption du procès-verbal.

Adoptée

a) Suivis

- Sylvie Bergeron fera le suivi avec Manon Guy concernant l'annotation du rapport de trésorerie du mois d'avril 2026. **Fait.**
- Martin Prince partagera avec l'ensemble des membres du CA l'ébauche de la politique de placements élaborée par le comité de placements. **Fait.**
- Sylvie Bergeron demandera à Mathieu Lepage des précisions sur les considérations réglementaires liées au versement automatique de contingents

- annuels aux organismes détenant un fonds auxiliaire. **Fait.**
- Sylvie Bergeron fera un rappel de la date limite de la Bourse d'études postsecondaires afin d'encourager un plus grand nombre de candidatures. Un suivi sera effectué le 1er juin et, si le nombre de demandes reçues est jugé insuffisant, un vote électronique des membres du CA aura lieu afin de déterminer s'il y a lieu de prolonger la date limite jusqu'au 15 juin. **Fait.**
 - Le comité des bourses d'études postsecondaires se réunira avant la prochaine rencontre du CA afin d'examiner les demandes reçues et de formuler des recommandations quant à l'attribution des bourses. **Le suivi était de trouver une date pour une rencontre. Fait.**

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Conformément à la politique sur les conflits d'intérêts adoptée par le CA, Robert Cousin invite les membres du CA à déclarer tout conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

4. Rapport sur les placements

Martin Prince a partagé le rapport sur les placements en date du 31 mai 2026.

Proposition 04-06-2026

Martin Prince, appuyé par Guy Fortier, propose de recevoir le rapport sur les placements au 31 mai 2026, tel que présenté.

Adoptée

5. Rapport de la trésorerie

Martin Prince présente le rapport au 31 mai 2026, avec les annotations de Manon Guy sur chaque transaction.

Proposition 05-06-2026

Martin Prince, appuyé par Robert Cousin, propose l'adoption du rapport de la trésorerie au 31 mai 2026, tel que présenté.

Adoptée

6. Plan stratégique

a) Axe 1 : Mobilisation.

b) Axe 2 : Visibilité.

Rencontre prévu ce samedi pour planifier une stratégie de communication avec des bénévoles cet été.

c) Axe 3 : Développement.

7. Organismes détenteurs de fonds auxiliaires et contingents de versement

Sylvie Bergeron explique que le contingent de versement cette année est de 122 000\$.

Les donataires reconnus peuvent recevoir un don annuel selon le montant de leur fonds auxiliaire, sans faire une demande officielle. Ce montant compte envers le contingent de versement.

Cette année, les donataires reconnus qui ont demandé des fonds sont la Gard'amis et la Troupe du Jour.

Sylvie Bergeron va vérifier si le versement à la Gard'amis peut se faire en deux versements pour arriver le plus proche à notre cible du contingent de versement divisé sur deux de nos années fiscales.

8. Répartition préliminaire des enveloppes de bourses par comité

Le CA a discuté la répartition des bourses d'études secondaires et des subventions communautaires.

Proposition 03-06-2026

Aurélié Labrière, appuyé par Robert Cousin, propose que le comité de bourses d'études postsecondaires ait un montant de 45 000\$ et que le comité de subventions communautaires ait un montant de 35 000\$ à répartir aux candidatures soumises.
Adoptée

9. Varia

a) Remboursements de Sylvie Bergeron

Un montant de 1 868,38\$ a été encouru par Sylvie Bergeron pour la conférence Mobilisation Franco à Ottawa (ON). Les Fondations communautaires du Canada fera le remboursement total de ce montant à la Fondation Fransaskoise.

Proposition 06-06-2026

Martin Prince, appuyé par Robert Cousin, propose le remboursement de 1 868,38\$ à Sylvie Bergeron.
Adoptée

10. Suivis

- Sylvie Bergeron va vérifier si le versement à la Gard'amis peut se faire en deux versements pour arriver le plus proche à notre cible du contingent de versement divisé sur deux de nos années fiscales.
- Chaque comité de répartition devra se rencontrer et finaliser son rapport avant le 14 juillet 2026.
- Robert Cousin va faire un suivi avec Roger Gauthier concernant une mise à jour du plan de visibilité avec les Fonds auxiliaires.

11. Prochaine rencontre – mardi 14 juillet 2026, à 19h.

12. Levée de la rencontre – Robert Cousin propose la clôture de la rencontre à 20h12.



Le Président



La Secrétaire